

Colloque

LA PALESTINE ET LA COUR PENALE INTERNATIONALE*

Judi 24 mars 2016

De 14h à 18h

Palais Bourbon - Salle Colbert
126, rue de l'université – Paris 7ème
M°Invalides (ligne 8) ou M°Assemblée nationale (ligne 12)

Programme

14h : ALLOCUTIONS D'OUVERTURE :

François Asensi, Député, membre de la commission des affaires étrangères, vice-président du groupe d'étude à vocation internationale France-Palestine

S.E.M. Salman El Herfi, Ambassadeur et chef de la Mission de Palestine en France

Taoufiq Tahani, Président de l'Association France Palestine Solidarité

14h20 – 15h45 : QUE PEUT LA JUSTICE INTERNATIONALE POUR LA PALESTINE ?

Interventions des auteurs et discussion

Animateur : **Michel Maso**, Directeur de la Fondation Gabriel Péri.

Me Alia Aoun, juriste en droit international, présidente d'Avocats et Juristes pour le Liban,

Me William Bourdon, juriste en droit international, président-fondateur de SHERPA

Me Christine Chanet, juriste en droit international, expert à l'ONU

16h – 17h45 : ACTEURS POLITIQUES ET ETATIQUES FACE A LA JUSTICE INTERNATIONALE

Animateur : **Jean-Paul Chagnollaud**, professeur des universités, directeur de l'iReMMO

Rony Brauman, Directeur d'études à la fondation Médecins Sans Frontières, professeur à l'université de Manchester

Michel Billout, Sénateur, membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (sous réserve)

Françoise Dumont, Présidente de la Ligue des droits de l'homme

Geneviève Garrigos, Présidente d'Amnesty International France (sous réserve)

17h45 : CONCLUSION

Alain Obadia, Président de la Fondation Gabriel Péri

**Attention : Inscription obligatoire à palestinecpi@gmail.com,
Préciser nom, prénom, date et lieu de naissance
Se munir d'une pièce d'identité**

* Le titre du colloque reprend celui de la note collective publiée par la Fondation Gabriel Péri et l'Association France Palestine Solidarité.

L'initiative se propose de présenter les contributions de ses auteurs et de les mettre en débat.

Avec l'adhésion de la Palestine à la Cour pénale internationale le 1^{er} avril 2015, un processus est désormais ouvert qui peut à l'avenir conduire des responsables de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité en Israël et Palestine à en répondre devant la justice internationale.

L'Association France-Palestine Solidarité et la Fondation Gabriel Péri ont souhaité s'associer pour rassembler, grâce à la collaboration de juristes éminents, les éléments de base de ce dossier majeur, en ce qu'il est susceptible d'ébranler l'impunité scandaleuse que les dirigeants israéliens ont toujours réussi à préserver du fait de la faiblesse, sinon de la complaisance, de la communauté internationale.

Cette quête de justice sans laquelle on ne peut mettre fin à la perpétuation de la violence, loin de bénéficier d'un soutien sans ambiguïté, est soumise à de fortes pressions politiques. Elle doit pourtant aboutir pour les Palestiniens et pour tous les autres peuples victimes. Il en va de la crédibilité de la CPI, une juridiction qui n'a de sens qu'universelle.

Notre démarche commune souhaite faire œuvre utile en plaçant cette question en pleine lumière.

Avec les contributions de Maîtres Alia Aoun, présidente d'Avocats et Juristes pour le Liban, William Bourdon, président-fondateur de SHERPA, et Christine Chanet, expert à l'ONU.

*Fondation Gabriel Péri
www.gabrielperi.fr*

*Tour ESSOR - 14, rue Scandicci - 93500 Pantin - France
T +33 (0)1 41 83 88 50 - F +33 (0)1 41 83 88 59
fondation@gabrielperi.fr*

La Palestine et la CPI

La Palestine et la CPI

*Alia Aoun
William Bourdon
Christine Chanet*

Note de la Fondation Gabriel Péri

5 €



ISBN 2-916374-99-4



NOTES FFP

Décembre
2015

NOTES

